



# Association *française* des Victimes du Terrorisme

---

## *Procès de l'attentat du Thalys*

*Devant la cour d'assises spéciale, à la Cour d'appel de Paris*

\*\*\*\*\*

*Le lundi 16 novembre 2020*, s'ouvre devant la cour d'assises spécialement composée de Paris, *le procès de l'attentat du Thalys*. Les accusés sont poursuivis sous différentes qualifications criminelles telles que « tentative d'assassinats sur personne dénommée, avec préméditation et en relation avec une entreprise individuelle ou collective visant à troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur », « complicité des crimes de tentative d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste », et « association de malfaiteurs criminelle terroriste » pour les faits commis le 21 août 2015. L'auteur des faits Ayoub EL KHAZZANI a été maîtrisé par des passagers dans le train Thalys AMSTERDAM – PARIS. Trois de ses présumés complices sont également accusés.

\*\*\*\*\*

*En raison de la durée de l'audience et de l'intérêt des débats pour les victimes et le public, l'AfVT propose un compte rendu hebdomadaire exhaustif afin de connaître la teneur du procès chaque semaine.*

*Ce compte rendu est élaboré à partir des notes prises par l'AfVT, association de victimes et d'aide aux victimes, partie civile au procès. Eu égard au débit de parole, la prise de notes ne saurait refléter l'intégralité des propos. Seul le prononcé fait foi.*

◆ **Les trajets étudiés en détails :**

Les enquêteurs ont mis en lumière les différents trajets des accusés, permettant à la Cour d'avoir une base pour les interrogatoires, concernant leur implication et leur mobile.

◆ **Mieux comprendre le fonctionnement de l'Etat islamique :**

L'ensemble des interrogatoires des accusés permet d'en apprendre plus sur la hiérarchie et le fonctionnement de l'Etat islamique.



**Pour aller plus loin**

[Article Le Monde](#) – Le volte-face de l'accusé Redouane EL AMRANI EZZERIFI.

[Article Le Monde](#) – Les questionnements autour du 13 novembre.

## Compte rendu de la semaine du 7 au 11 décembre 2020 – Semaine n°4

### Lundi 7 décembre 2020 – Jour 16 :

Cette journée d'audience sera consacrée aux auditions d'enquêteurs et experts.

#### ○ **Audition d'un enquêteur allemand :**

Cet enquêteur était chargé des investigations concernant Redouane SEBAR (également connu sous le nom de Redouane EL AMRANI EZZERIFI).

L'enquête portera sur trois chapitres principaux :

#### ➤ **Le séjour en Turquie**

En Turquie est en question un appartement où auraient séjournés ABAAOUD et SEBAR. L'enquêteur dit « *En ce qui concerne les taches de Mr SEBAR, il devait garder l'appartement, garder l'ordre, faire certaines tâches ménagères, dire à certains visiteurs de partir. Mohamed CHAKRAOUI avait confirmé cela, il était un bon ami du propriétaire et le représentait quand il n'était pas présent. Younes A, dit que dans une conversation avec SEBAR, il lui avait raconté être dans cet appartement avec ABAAOUD et deux autres personnes mais ne rien avoir avec eux. ABAAOUD aurait essayé de convaincre certaines personnes d'aller en Syrie mais SEBAR n'aurait pas répondu.* ».

#### ➤ **Le séjour en Grèce**

L'enquêteur explique qu'« en Janvier 2015, la police a fait une descente à Verviers en Belgique, au cours desquelles deux individus ont été tués puis les autorités belges ont fait une demande d'enquête européenne en Grèce pour rechercher ABAAOUD. Le 17 et 19 janvier, ils avaient pu trouver deux appartements à Athènes, où ils ne se trouvaient plus mais ont pu sécuriser plusieurs éléments (Portable et ordinateur) sur lesquels on a pu trouver les empreintes d'ABAAOUD et SEBAR. »

#### ➤ **Le voyage réalisé à l'été 2015 à Paris puis à Bruxelles**

« La seule chose qu'il a bien voulu nous confirmer c'est de s'être rendu à Paris pour travailler au black. Ses deux amis s'étaient vu refuser la demande d'asile en Allemagne. »

L'enquêteur conclut « **Pour conclure, SEBAR, faisait partie fin 2014, début 2015, du petit groupe autour d'ABAAOUD en**

*Turquie, il avait certaines responsabilités et des tâches à remplir en tant qu'habitant permanent dans cet appartement en Turquie. Après une séparation temporaire, il a habité dans le même appartement qu'ABAAOUD à partir du 1<sup>er</sup> janvier à Athènes. Il a très probablement créé un compte Facebook pour ABAAOUD et a obtenu des informations, il a agi comme éclaireur pour la route des Balkans pour réaliser le voyage en Europe. ABAAOUD n'a pas emprunté ce chemin en fin de compte, cela serait dû à l'attentat échoué en Belgique et il aurait donc fui vers la Syrie. Il n'y a pas d'indice prouvant sa participation avec ABAAOUD en Allemagne mais il y a beaucoup de hasards qui parlent d'eux-mêmes. ».*

○ **Expertise psychiatrique de Monsieur Bilal CHATRA :**

L'expert fait part de ses observations :

- **Jeune homme à l'environnement social et affectif très précaire et instable, facilement exposé à fonctionner sur un mode dyssocial.**
- **Facilité à transgresser l'interdit :** Il peut être facilement exposé à transgresser les interdits dans la mesure où la personnalité n'est pas solide, presque rustre.
- **Dangerosité potentielle pour autrui :** dangerosité de nature criminologique, d'ordre social.
- Soins médico-psychologiques recommandés : à la question d'une prise en charge psychologique, il y a répondu par la négative. **Une injonction de soins serait justifiée.**

Monsieur le Président interroge alors l'expert :

*P : Sur son positionnement lors de l'entretien,*

*T : C'est un garçon qui s'est montré tout à fait ouvert et coopérant à la situation de l'examen. Je n'ai observé aucune attitude défensive.*

*P : Il avait déjà eu un entretien précédent avec une femme, avec laquelle il a été opposant se retranchant derrière la position. Que pouvez-vous dire sur ce point ?*

*T : Je confirme ce que vous disiez car j'étais accompagné par une interprète femme en langue arabe. A aucun moment, il ne s'est adressé à la femme, il a ignoré sa présence.*

*P : Est-ce son intelligence moyenne, voire faible, peut justifier que c'est quelqu'un qui intègre une structure terroriste, plus par opportunisme que par réelle conviction religieuse ?*

*T : En effet, cet aspect de conviction religieuse n'est pas arrivé comme prévalent. Je n'ai pas noté d'imprégnation religieuse particulièrement marquée de ce point de vue-là. C'est plutôt un jeune homme qui fonctionnerait avec une notion de besoin. Dans cet objectif, il pourrait intégrer l'organisation terroriste sans pour autant que sa démarche s'appuie sur des conceptions religieuses et fanatiques.*

*P : Ça ne l'empêcherait pas de commettre un acte, sans forcément partager la doctrine fondamentale... ? Je sais pas comment...*

*T : Oui, s'il s'adonnait à de tels passages à l'acte, ça ne serait pas en lien avec une conviction religieuse. Ce n'est pas un garçon débile, manipulable, influençable. C'est un garçon qui pourrait s'inscrire dans une telle démarche dyssociale à des fins utilitaires.*

*P : Il n'est pas spécialement influençable, mais il peut être soumis à ses sollicitations pulsionnelles ? Est-ce que ça serait le cas face à quelqu'un qui ressemble à un charisme ? Est-ce que c'est quelqu'un qui est susceptible de suivre des gens ?*

*T : Effectivement, c'est un garçon qui est susceptible de suivre des gens, à quelqu'un qui aurait un charisme important comparé à lui. Mais, son investissement personnel serait quand même dans une dynamique d'utilité. Il adhérerait à un objectif qui serait celui de satisfaire une situation précaire.*

○ **Audition de Monsieur Youssef S., proche des frères BAKRAOUI :**

*Monsieur S. a bénéficié d'un non-lieu dans cette affaire. Il a donc été poursuivi pendant plusieurs mois au même titre que les accusés, pour ensuite être « innocenté » en raison de charges insuffisantes ne justifiant pas sa mise en accusation devant la cour d'assises spéciale. Ce dernier tenait un café dont le message envoyé à Bilal CHATRA après sa fuite de Bruxelles aurait été envoyé (selon la connexion internet identifiée par l'adresse IP).*

*Il déclare : « Il y a beaucoup à dire. Je vais commencer par le fait que j'étais été incarcéré deux années au total. Trois fois j'ai été libéré par la Cour d'appel. Pour les accusés, j'en connais aucun, mis à part Monsieur BAKKALI que je connaissais par Monsieur BAKRAOUI qui est décédé. On le rencontrait de temps en temps dans la mosquée du quartier, et sans plus quoi... **J'arrive pas à parler. Automatiquement quand je me retrouve devant un tribunal, depuis que je suis petit, bah je beugue... Je stresse et je sais pas quoi dire...** »*

*P : Vous habitez dans le même immeuble que vos parents ?*

*T : Oui.*

*P : Vos parents ont un café en face ?*

*T : Oui.*

*P : Il est toujours en activité ?*

*T : Il est vide depuis 2017.*

*P : Sur votre passé judiciaire, vous avez fait des bêtises ?*

*T : Oui j'ai fait beaucoup de bêtises...*

*P : **Quelle bêtise ?***

*T : **Je suis obligé de développer... ? C'est pas le sujet là...***

*P : **Bah si moi ça m'intéresse ! Donc ?***

*T : **Des faits de vol avec violence (...) notamment avec Monsieur Khalid BAKRAOUI.***

*AG : Vous expliquez que le terrorisme est un sujet sensible à l'époque dans votre quartier, vous dites « j'habite dans un quartier où les gens parlent beaucoup de terrorisme, ces gens-là me font peur ».*

*T : C'est plus complexe que ça...*

*AG : Alors comment ?*

*T : **C'est une période où tout le monde parlait de Molenbeek, les gens parlaient. Forcément on parlait de ça.***

○ **Lecture de dépositions de témoins :**

Monsieur le Président lit les auditions de témoins interrogés lors de la procédure, qui n'ont pas été entendus par la Cour.

- **Déposition du beau-frère d'Ayoub EL KHAZZANI :** Sur le rapport à la religion de Monsieur EL KHAZZANI, il déclare « *quand il y a eu l'incident de Charlie hebdo, il m'a dit que ça ne se faisait pas (...) dans ses paroles il est correct.* »
- **Déposition d'un témoin ayant rencontré Messieurs EL KHAZZANI et ABAAOUD en Grèce, première étape de la remontée vers l'Europe :** « *Sur l'obtention d'un faux passeport, lors de ma présence dans la ville d'Izmir, j'ai pu obtenir un passeport avec ma photo, dans un kiosque à journaux. De souvenir, ce passeport s'appelait Mohamed (...) j'ai obtenu le passeport par une personne de nationalité turque moyennant la somme de 5€. Il serait resté 3 jours dans une*

*maison en Grèce avec Messieurs ABAAOUD et EL KHAZZANI, après être arrivé par l'île de Chios sur une embarcation. Sur une place à Athènes, j'ai rencontré un certain Ashraf. Il m'a emmené dans une maison louée par un individu originaire de Casablanca, Salah M. Moyennant une somme de 10€ par jour, dans une chambre au rdc, j'ai logé dans cette maison. Abdelhamid ABAAOUD et Ayoub EL KHAZZANI vivaient dans cette maison au 1er étage. »*

- **Déposition du père de Monsieur EL AMRANI EZZERIFI** : concernant le voyage de son fils, ce dernier déclare « **L'objectif principal de son voyage, c'est de passer clandestinement en Allemagne afin de s'y installer.** »

### **Mardi 8 décembre 2020 – Jour 17 :**

Cette journée d'audience est consacrée à *l'accusé Monsieur Redouane EL AMRANI EZZERIFI*. Il est poursuivi pour avoir contribué à faire passer le commando de Verviers ainsi qu'Abdelhamid ABAAOUD. Ses liens avec ce dernier seront analysés. Ces faits revêtent la qualification d'association de malfaiteurs criminelle terroriste.

#### ○ **Interrogatoire de l'accusé Monsieur Redouane EL AMRANI EZZERIFI :**

- **Sur la pratique de la religion** : Redouane EL AMRANI EZZERIFI dit qu'il ne faisait pas tout le temps la prière, qu'il buvait, fumait. Il ne fréquentait pas de personnes radicales au Maroc.
- **Sur la Turquie** :

Il précise : « *A ce moment-là, quand j'étais en Turquie, quand Mustapha est parti je suis resté seul là-bas. Je faisais plusieurs tentatives pour entrer en Grèce. Par sur le chemin de la mer mais au niveau terrestre. J'ai voulu partir voir Youcef. Et on m'a dit de lui que c'était quelqu'un de bien, gentil, qui ne ferait avec moi que le bien. [...] Ensuite j'ai dit à Youcef, est-ce que c'est possible de partir par son intermédiaire de pouvoir la franchir de manière maritime car c'est un passeur. Donc il m'a dit on va faire une sortie après deux jours pour que tu puisses venir avec nous. Je vais te montrer un chemin, tu vas y passer sans que tu payes. Si je traverse la mer, je paie et si c'est voie terrestre je ne paie pas.* »

Il nie avoir eu connaissance du fait qu'Abdelhamid ABAAOUD appartenait à l'Etat islamique et avoir entendu des gens parler de la Syrie. Il dit n'avoir eu aucune connaissance de l'Etat islamique à cette époque. Tout ce qui l'intéressait à ce moment était de savoir comment entrer en Europe.

Au sein de l'appartement il n'a jamais préparé de repas mais il faisait la vaisselle et le nettoyage de la maison. Parmi les conversations tenues, il explique :

« *Le Président (P) : Il vous a parlé de la Syrie ?*

*Redouane EL AMRANI EZZERIFI (R.A) : Oui, il a dit qu'il avait vu des choses terribles mais n'a pas détaillé.*

*P : Il était traumatisé par ce qu'il avait vu ?*

*R.A: je ne sais pas, mais lui il était doué, il savait parler.*

*P : Il voulait partir de l'Etat Islamique ?*

*R.A: Oui il disait ça. [...]*

*P : Pourquoi cette personne-là, se met en scène en tirant des cadavres, il a l'air hilare, devant des caméras amenées à diffuser dans le monde entier ? Comment cette personne-là devient naturelle et ne parle plus de cela ?*

*R.A: Pour les victimes qui sont mortes, quand vous remarquez quand il parle et traîne les cadavres, il est normal, il sourit on ne voit rien.*

*P : Ce que je veux dire c'est qu'il est fier de ce qu'il fait, pourquoi dans un cercle d'ami, parler de ce qu'il a fait ? Il s'aime beaucoup, il donne des interviews, va tourner une vidéo qui sera diffusée dans les médias. Connaissez-vous Nils et Ari ?*

*R.A : La seule chose qu'il me disait c'était mon souhait était rentrer.*

#### ▪ Sur ses activités de passeur :

*« P : Vous avez fait une activité de passeur là-bas ?*

*R.A: Non.*

*P : Vous-même n'avez jamais passé des gens ?*

*R.A: Je prends parfois 5 personnes, je partais avec eux, elles me donnaient de l'argent. En même temps je gagnais de l'argent et j'essayais de passer.*

*P : Donc vous êtes intermédiaire entre les gens et les passeurs ? Vous n'avez jamais été passeur ?*

*R.A: Non.*

#### ▪ Sur son voyage vers la Grèce : Il admet avoir été logé chez Abdelhamid ABAAOUD 4 ou 5 jours.

*P : Vous êtes venu à Athènes, avec ABAAOUD et deux autres, dans le bateau, c'est vous qui avez conduit.*

*R.A: Oui, je vais vous expliquer comment ça s'est passé ce jour-là. Concernant Younes, il devait être le conducteur du bateau, quand il a eu peur il est revenu et a dit non non non. J'ai commencé à regarder, je suis descendu, on se décidait, il fallait que quelqu'un conduise. Le passeur qui avait l'arme il disait qu'il faut qu'on monte ou on ne nous rendrait pas notre argent. C'est à ce moment-là que j'ai dit que je voulais essayer, c'était la première fois dans ma vie que je conduisais ça. Le passeur est venu me voir. Il m'a dit que c'était très bien et a dit aux autres de monter. Je parlais avec les irakiens et syriens, j'ai dit que je ne voulais pas des enfants, pas des mineurs car c'était la première fois que je conduisais.*

*P : Mourad ne parlait pas d'armes. Ensuite, vous êtes arrivés là-bas, les trois autres sont passés avec un passeport ?*

*R.A: Je n'ai aucune idée car on s'est séparés là-bas.*

*P : Vous vous êtes passé avec un faux passeport syrien ?*

*R.A: Oui.*

*P : Vous avez retrouvé ABAAOUD ensuite ?*

*R.A: Je ne pensais pas que j'allais le revoir.*

*P : Vous ne saviez pas qu'il était dans l'état islamique ?*

*R.A: Je le savais mais il avait quitté l'Etat Islamique.*

*P : Vous le rejoignez quand même ?*

*R.A: Oui, c'est sa vie privée, ça le concerne. »*

#### ▪ Sur la route vers l'Europe

Il déclare avoir souhaité rentrer en Europe et que quelqu'un lui aurait dit qu'il pouvait passer par la Macédoine. Au départ, il pensait à l'Italie, mais une personne lui a parlé de l'indemnité qu'il pourrait toucher en Allemagne, ce qui l'a décidé. Il explique que l'argent que lui a remis Abdelhamid ABAAOUD lui appartenait et qu'il ne s'agissait que de 50 ou 60 euros.

*P : Le 6 janvier 2015, il vous dit « demande si en Serbie ou en Hongrie ils prennent les empreintes digitales », pourquoi ?*

*R.A: Je ne sais pas, il m'a posé la question je ne lui ai même pas répondu.*

*P : Vous lui dites à 22h27, il y a un chemin avec le train et trouver l'endroit du train qui pourrait l'amener en Serbie. Et lui expliquer la route pour aller jusqu'en Autriche.*

*R.A: Oui, je l'ai pris, j'ai écrit ce message-là.*

- **Sur son passage en France et en Belgique :**

Le président le questionne sur ses trois jours passés en France pour rechercher un emploi, en plein mois d'août. Il dit qu'un ami à lui devait le loger mais que cela était un mensonge. Il dit n'être resté que quelques heures ensuite à Bruxelles et il nie y avoir passé la nuit ou avoir pris le train Thalys.

- **Sur sa vie dans l'appartement conspiratif :**

L'un des avocats des parties civiles l'interroge sur le fait d'avoir côtoyé des djihadistes sans se douter de rien :

*A : je m'étonne comme mon confrère que vous n'étiez pas au courant de ce qu'il se passait dans le monde en avril 2015, si je comprends bien vous avez passé des gens qui venait de Syrie ou qui partait de Syrie, vous connaissiez Daech mais vous n'avez pas d'avis sur Daech ?*

*RAE : en 2014, mais je ne voyais pas les groupes c'est qui c'est groupe qui font la guerre, parce que ça ne m'intéressait pas, j'avais pas d'intérêt qui me dit fait ça*

*A : vous ne faites pas le lien entre A. ABAAOUD et Daech ?*

*RAE : moi pour moi, je savais que A. ABAAOUD revenait de Syrie mais j'avais pas l'idée qu'il était avec Daech, mais après avec le temps je commence à entendre ce qu'il se disait, ce que les gens disaient, c'est après que j'ai su qu'il faisait partie du groupe de Daech, et qu'il voulait changer*

- **Sur ses relations avec A. ABAAOUD :**

*AG : sauf que B. CHATRA dit la même chose, que A. ABAAOUD vous a même demandé de partir en Syrie et que vous avez refusé.*

*RAE : moi je ne m'oppose pas à ces déclarations, mais A. ABAAOUD ne m'a jamais influencé ou encore demandé de faire quoique ce soit, parce que A. ABAAOUD était déjà au courant que j'étais un consommateur d'alcool, je suis aussi rentré ivre, et il ne m'a jamais reproché quelque chose, moi il ne m'a jamais demandé de partir en Syrie. Je crois qu'il me l'a proposé une seule fois, parce qu'il ne faut pas mentir, quand j'étais à Izmir, il m'a demandé pourquoi tu vas pas en Syrie, pour faire un stage.*

*AG : c'est quoi un petit stage en Syrie ?*

*RAE : je sais pas exactement ce que c'est*

*AG : qu'est-ce que vous comprenez de cette proposition ? quel genre de stage on fait en Syrie ?*

*RAE : je sais pas*

***AG : voyons vous savez de quoi on parle, on passe des vacances en Syrie ?***

***RAE : c'est pour aller faire la guerre, moi je veux pas.***

*AG : donc avant de prendre le bateau, il vous propose de partir en Syrie ?*

*RAE : Sur B.CHATRA je lui ai demandé pourquoi il l'a envoyé en Syrie et lui il répond c'est bien pour lui, il est mieux, en fait à ce moment-là il m'a dit la Syrie c'est mieux que l'Espagne*

*AG : donc en décembre 2014, quand vous fréquentiez A. ABAAOUD il envoyait des gens en Syrie faire la guerre*

*RAE : concernant Bilal oui*

L'avocat général tente d'avoir des explications plus claires sur la teneur de leurs relations<sup>1</sup> :

*AG : on sait que pendant ces plusieurs jours il va coordonner la cellule de Verviers, il l'a fait déjà à Edirne, et c'est un moment précis quand Amghar et*

*Larbi, qu'ils sont pris en charge en Belgique, et ça se passe précisément quand vous êtes avec lui, le 1<sup>er</sup> au 3 janvier.*

<sup>1</sup> Redouane El AMRANI EZZERIFI demandera au président, à la fin de la semaine de s'exprimer une nouvelle fois concernant ce passage de vie, disant avoir omis quelques détails. Il avouera le 14 décembre 2020, avoir fait le passeur pour ABAAOUD, et donc avoir aidé des djihadistes à passer certaines frontières, tout en ne connaissant pas leur appartenance à l'EI.



RAE : je n'ai rien remarqué à ce moment-là, lui il était clair avec moi, tu viens dormir à la maison, tu sors le matin, et le soir tu reviens. Je l'ai entendu parler au téléphone. Et j'ai utilisé son téléphone pour les photos, son ordinateur je l'ai utilisé qu'une seule fois pour envoyer des photos.

AG : *il doit avoir sacrément confiance en vous pour vous laisser ça en main*

RAE : moi je n'ai rien vu sur ce téléphone

AG : *on sait qu'il pilotait la cellule de Verviers, mais également il discutait avec S. NOUAD ; il lui explique le 2 janvier qu'il n'a pas pu partir en Belgique, il dit « ils m'ont eu »*

RAE : je ne savais pas, j'étais au courant de rien du tout de ça, il m'a dit s'il te plaît trouve moi juste le chemin de Thessalonique jusqu'en Autriche c'est tout, j'ai demandé à une personne et il m'a expliqué comment aller en Autriche et c'est tout

**AG : *il vous a demandé de prendre ce chemin ? et de le décrire ?***

**RAE : *il m'a juste demandé si un train faisait Thessalonique jusqu'en Autriche, mais il n'y avait pas de train directement jusqu'en Autriche, c'est à ce moment-là que j'ai dit jusqu'à la Serbie, Hongrie, Autriche.***

Son avocat évoquera plus en détail ses tentatives de passages à Edirne, son client était très ému de se remémorer ces souvenirs :

A : *A votre avis si c'est arrivé début septembre, combien de temps il s'est passé avant l'arrestation de Moustapha environ ?*

RAE : je suis resté beaucoup plus de temps que dans la maison à Edirne

A : *pendant cette période-là de 3 mois, c'était votre seul ami ?*

RAE : oui par rapport à moi un frère, depuis mon enfance on a étudié ensemble à l'école, on fait tout ensemble

A : *quand il était plus là vous dormiez où ?*

RAE : *Il est ému, dehors soit à la gare, soit une maison abandonnée*

A : *il y a quoi dans cette maison abandonnée ?*

RAE : je dors sur du carton

A : *comment vous vous sentez à ce moment-là, vous êtes seul, il est parti Moustapha comment vous vous sentez à ce moment-là ?*

RAE : j'ai pas de vocabulaire pour exprimer cette tristesse dans lequel j'étais, comme je vous l'ai raconté précédemment, l'endroit le plus détestable c'est Edirne. *(Il pleure).*

A : *un jour vous m'avez dit que le nom Edirne vous donne la chair de poule tellement c'était dur*

RAE : quand je m'en rappelle c'est un endroit que j'aime pas, ça me rappelle tous les mauvais souvenir

A : *jusque-là vous décidez de passer seul, et ensuite vous décidez d'aller voir Youssef, pourquoi à ce moment-là ?*

RAE : j'étais seul, il y avait personne avec moi, la situation était difficile, les chemins sont fermés, la seule solution qui me restait c'est de partir sur le chemin.

### **Mercredi 9 décembre 2020 – Jour 18 :**

Cette journée d'audience est consacrée à *l'interrogatoire de l'accusé principal, Monsieur Ayoub EL KHAZZANI*. Il est poursuivi pour avoir tenté de commettre un attentat à bord du Thalys le 21 août 2015, d'avoir pris part à l'organisation de l'EI. Ces faits revêtent les qualifications de tentative d'assassinats en lien avec une entreprise terroriste et d'association de malfaiteurs criminelle terroriste.

#### ○ **Interrogatoire de l'accusé Monsieur Ayoub EL KHAZZANI :**

##### ▪ **Sur ses convictions religieuses :**

Le Président interroge Mr EL KHAZZANI sur le fait qu'il soit connu des services de police belge comme radical depuis 2012 mais celui indique que c'est du fait de son frère utilisait ses papiers d'identité. Sur



ses convictions religieuses de l'époque, il indique avoir été dans sa bulle, et il déclare : « *Comme j'avais dit, tout était mélangé, toutes les informations que j'avaient étaient un mélange, je ne suis pas apte à traduire les versets coraniques, j'entendais ce qu'ils disaient c'est tout.* »

*P : Aujourd'hui, vous êtes d'accord pour dire que l'Etat Islamique est une organisation criminelle ?*

A.K : Oui.

*P : Vous l'avez compris quand ?*

A.K : Durant mon incarcération, les cours, j'ai même appris la religion. Je sais aujourd'hui qu'il y a une autre interprétation, chaque personne interprète et traduit comme elle veut. Je pense à une chose qui m'est arrivée souvent, dans la rue, dans les cités, la politique je la comprenait à ma manière. C'était par ignorance. Par exemple, la vengeance que j'ai commise, je l'ai faite sans penser quel était l'intérêt de faire ça.

Il explique s'être fait embrigader lorsqu'il a commencé à travailler dans une entreprise de tri de vêtements belge avec des Syriens en septembre 2014. Il reconnaît avoir bien connu A.ABAAOUD à l'époque des faits, une personnalité en qui il avait confiance. Il réfute avoir connu sa réputation ni avoir parlé des campagnes d'attentat en Europe avec lui. Il avoue avoir menti sur le fait d'avoir été hébergé par sa sœur pour la protéger car elle ne savait rien.

#### ▪ Sur son voyage en Turquie et en Syrie :

C'est en Syrie qu'il aurait vu une mosquée incendiée, image qui l'aurait traumatisé et qui l'aurait poussé à passer à l'acte. Il explique :

A.K : Je n'ai pas pleuré, j'ai eu de la haine. Quand le Syrien a parlé avec moi et j'ai demandé si c'était Bachar le chien qui avait fait ça, il m'a dit non ça c'est la coalition. Je me disais pourquoi bombarder les gens comme ça.

*P : D'autres personnes vous ont vu dans cet état-là ?*

A.K : Le Syrien, il essayait de me reconforter. Ensuite après j'ai su pourquoi il rigolait. Il me demandait d'où je venais, j'ai dit que j'étais marocain. Il m'a demandé si j'avais un titre de séjour étranger. Je lui ai dit que moi j'habitais en Espagne. Le soir une autre personne est venue me parler.

*P : Qu'est-ce qu'on vous dit ?*

A.K : Après j'ai su que c'était ABAAOUD, il parlait avec moi en dialecte marocain.

*P : ABAAOUD avait été informé par le Syrien de cette attitude, comportement ?*

A.K : Oui car il est rentré dans ce sujet-là directement.

*P : Ensuite ABAAOUD vous conduit pour recevoir une formation militaire ?*

A.K : Oui.

*P : Vous propose-t-il de commettre un attentat ?*

A.K : Il sous-entendait, il n'était pas direct.

*P : Que deviez-vous faire ?*

A.K : On m'a donné une Kalach, lui il mettait des points sur le mur, il me demandait de tirer.

*P : Il vous a expliqué le fonctionnement, tirer sur des cibles... Vous avez utilisé aussi le glock.*

A.K : Oui. Il m'a donné un pistolet avec le port d'arme.

*P : Tout cela pendant ces 4/5 jours ?*

A.K : Oui à peu près.

*P : Vous aviez un entraînement de combien d'heures par jour ?*

A.K : Ils me faisaient sortir le matin, jusqu'à l'heure du repas et ensuite c'était entraînement.

*P : Qui a dit que vous étiez prêt ?*

A.K : ABAAOUD

#### ▪ Sur la remontée vers l'Europe :

Il nie avoir reçu 10 000 euros de Bilal CHATRA. ABAAOUD lui aurait donné un téléphone et une carte SIM afin qu'ils restent en contact. Il se rend d'abord à l'hôtel à Antalya, ne parvient pas à prendre son vol pour Tirana. Il dit qu'il savait qu'ABAAOUD était recherché mais pour des problèmes de cocaïne en Belgique. Il arrive ensuite à Athènes avec ABAAOUD et nie y avoir rencontré les frères El BAKRAOUI. Ils

partent ensuite en direction de Budapest. Le Président le questionne ensuite sur son lien avec Bilal CHATRA notamment les faits de Vienne :

*P : Vous arrivez à Budapest, êtes dans le même hôtel, attendez Monsieur CHATRA qui sort de détention ?*

A.K : Je pense que c'est ça.

*P : Qu'est-ce qui est prévu à ce moment-là ?*

A.K : ABAAOUD m'avait dit que je devais rentrer en Autriche, Bilal m'avait contacté par Téléphone, il m'a dit que j'allais le rencontrer, puis m'a expliqué que je devais aller en Allemagne. Quand je suis arrivé je l'ai contacté et il m'a dit prends un bus jusqu'à Cologne.

*P : Est-il prévu qu'à Budapest, CHATRA vous rejoigne tous ?*

A.K : Non.

*P : Pourquoi CHATRA vous envoie des photos de combattants quand il sort ?*

A.K : Je ne me souviens pas.

*P : est-ce qu'à un moment donné CHATRA demande des consignes et en réalité vers 18H, ABAAOUD va lui dire d'aller à Budapest ?*

A.K : honnêtement je ne sais pas.

*P : En tout cas, CHATRA est à Vienne, qu'est-ce qu'il se passe à ce moment-là ? Il est à Vienne et n'a plus d'argent.*

A.K : ABAAOUD en Hongrie m'avait donné de l'argent pour que je m'achète un billet pour moi.

*P : Il dit aussi que vous aviez donné de l'argent.*

A.K : Je ne me souviens pas.

*P : Vous allez rejoindre Mr CHATRA à Vienne pour lui donner des billets pour qu'il vous accompagne et lui payer de la nourriture ?*

A.K : Oui. Mais pas qu'avec moi mais ensemble, sous les ordres d'ABAAOUD.

Il nie avoir discuté du projet d'attentat en amont. Il se rend ensuite à Cologne puis à Bruxelles. Il dira tardivement que le chauffeur qui le conduisait était Khalid El BAKRAOUI. Le Président lui rappelle qu'il s'agit aujourd'hui d'un moment très important de sa vie et qu'il est essentiel qu'il comprenne que ce n'est pas un jeu mais qu'il doit faire des efforts de mémoire. Il est questionné ensuite sur leur séjour à Bruxelles. Il indique que Bilal CHATRA est resté 4 jours dans l'appartement.

*P : Pourquoi, M CHATRA s'en va ?*

A.K : J'ignore exactement pourquoi, mais je pense que j'étais dans la cuisine, j'ai entendu un bruit à un moment donné, des cris, mais je ne sais pas de quoi ils parlaient avec ABAAOUD. Le lendemain matin, à mon réveil, je lui ai dit Bilal n'est plus là. A ce moment-là, ABAAOUD a eu peur, il est sorti et m'a laissé dans l'appartement.

*P : Vous n'avez pas été voir quel était problème ? Quand CHATRA est parti, vous en avez discuté avec ABAAOUD ?*

A.K : Non. J'ai essayé de parler avec lui de Bilal, il a évité. Moi je fais des hypothèses mais je garde pour moi. La même nuit, Abu Walid il est venu me parler dans la chambre, il y a un ordre du chef pour sortir.

*P : Vous suggérez que suite à cet ordre, Bilal CHATRA serait parti car il ne voulait pas participer aux faits ?*

A.K : Je ne sais pas.

*P : Ça ne peut pas être lié à l'arrestation d'autres personnes ?*

A.K : Je ne sais pas.

*P : Était-il prévu que vous interveniez à deux sur le Thalys ?*

A.K : Non. Même à ce moment-là, impossible qu'il soit au courant que j'allais faire quelque chose dans le train.

*P : M. GHLAM évoque une attaque dans un train à deux, ce sont des choses qui se discutent avant même d'intervenir. Vous êtes deux dans un appartement, seul dans le train, avec 9 chargeurs, ce n'est pas complètement absurde par rapport aux idées développées ?*

A.K : Il ne me l'a pas dit. ON m'avait dit qu'il y avait un ordre de sortie c'est tout.

*P : Vous êtes dans un appartement conspiratif, vous vivez à trois dans cet appartement, enfermés jour et nuit, de quoi on peut discuter ?*

A.K : Oui c'est la logique mais on n'a pas parlé de ça.

*P : ABAAOUD est quelqu'un qui parle de ce genre de choses. Il en parle à sa cousine, à d'autres.*

A.K : On avait des discussions oui. Il me parlait d'attaques même quand je me trouvais en Syrie.

*P : On est sur le terrain. Les combattants avant d'aller à la guerre, quand ils arrivent sur zone et son tout proches du théâtre des opérations on parle de stratégie, des opérations, d'armes.*

A.K : La cible dans le train était les membres de la commission européenne et les soldats américains, je l'ai su lundi ou mardi, il m'a dit qu'il y avait une cible.

*P : Je trouve curieux que l'on ait parlé que très tardivement du train. La cible avait été choisie très en amont ?*

*A.K : Abu Omar ne m'a informé de la cible que Lundi ou Mardi.*

- **Concernant Bilal CHATRA :**

Monsieur EL KHAZZANI est interrogé sur les différents aspects de l'affaire impliquant Bilal CHATRA, notamment sur sa présence supposée en Belgique :

*P : Sur la présence de Bilal CHATRA en Belgique, pourquoi avez-vous affirmé qu'il était présent puis vous êtes revenu dessus ?*

*Ayoub EL KHAZZANI : Il était jeune, 18 ans. Ça me faisait de la peine, alors qu'il s'est fait avoir par ABAAOUD. Il a fait ce que j'aurai dû faire : partir.*

*P : Est-ce qu'ABAAOUD avait confiance en lui ?*

*AK : Je pense.*

*P : Vous avez même dit qu'il avait plus confiance en vous qu'en lui et qu'il y avait une sorte d'affection entre eux.*

*AK : Oui.*

*P : Compte tenu de ces éléments-là, qu'il était un soldat, connu sous le nom d'Hamza le sniper, de son affection avec ABAAOUD, est-ce qu'il n'était pas prévu qu'il intervienne avec vous ?*

*AK : Je ne sais pas... Franchement je ne sais pas.*

*P : Est-ce que c'est possible ?*

*AK : Lui déjà de base, il a fui l'appartement. Il est parti.*

*P : Est-ce qu'il était prévu qu'il intervienne avec vous également ?*

*AK : Je sais pas.*

*P : Quand vous voyez qu'il est parti, pourquoi vous ne fuyez pas vous-même ?*

*AK : Hum je me pose ces questions jusqu'encore aujourd'hui...*

*P : Vous étiez peut-être dans votre idéologie, vous étiez envahi par ça ?*

*AK : J'étais dans ça.*

- **Sur l'attaque du Thalys :**

Monsieur le Président interroge l'accusé sur la déposition des victimes, notamment Monsieur Spencer S. entendu quelques jours auparavant :

*P : Sur la déposition de Monsieur Spencer S., que pensez-vous de son témoignage ?*

*AK : Je conteste.*

*P : Pourquoi ?*

*AK : Il disait que j'avais la kalach dans la main. Je ne l'avais pas dans la main, j'avais le 9mm dans la main.*

*P : Mais est-ce que vous ne pouvez pas avoir une confusion comme pour le métro ? Vous oubliez Monsieur Damien A. qui dit la même chose.*

*AK : Si on parle d'hypothèses, oui.*

*P : Ce ne sont pas des hypothèses, ce sont des établies dont vous ne vous rappelez pas. Plusieurs témoins parlent de cette bagarre, le métro on le voit. Est-ce que vous pouvez avoir fait des confusions ?*

*AK : Je ne sais pas.*

*L'accusé conteste la version donnée par les témoins en rappelant : « je ne pouvais pas tuer, j'ai vu une tête d'un humain, je me suis dit 'je ne peux pas tirer', j'étais détruit psychologiquement. J'avais l'impression que ma tête allait exploser. »*

*P : Vous dites que vous n'arrivez pas à tuer quand vous voyez les visages humains, vous dites que vous le dindon de la farce, si on vous entend, ABAAOUD s'est joué de vous mais vous ne dénoncez pas ABAAOUD ?*

AK : Non...

P : Sur le rapport du directeur de la maison d'arrêt de Bois d'Arcy : « graffitis, attitude renfermée, prières régulières et à haute voix, attitude jubilatoire lors d'attentats... ». **Avez-vous une attitude jubilatoire après les attentats du 13 novembre ?**

AK : Ce n'est pas vrai, c'est des mensonges. Il est venu dans ma cellule et il m'a dit « est-ce que toi tu es content de ce qui s'est passé ? », j'ai dit « non je ne suis pas content ». Il a commencé à me questionner, j'ai dit « moi si je n'ai pas d'avocat je ne parlerai pas, je veux pas parler avec toi ».

P : Est-ce que le 13 novembre ce n'est pas le moment d'écrire une lettre au juge d'instruction et dire que vous connaissiez ABAAOUD ?

AK : A cette époque-là, j'avais peur, j'avais peur qu'on m'accuse et qu'on dit que j'étais la cause de c qui s'est passé aussi.

P : Enfin, vous aviez un alibi quand même... je ne sais pas ! (Puisque Monsieur était incarcéré lors des faits du 13 novembre)

**Son avocate prend la parole : La preuve que non ! Vu qu'on essaie de lui faire endosser des faits... !**

- Concernant Monsieur Mohamed BAKKALI :

Mohamed BAKKALI est poursuivi pour avoir véhiculé le commando entre Cologne et Bruxelles et avoir peut-être livré les armes à l'appartement conspiratif. Un avocat de partie civile questionne alors Ayoub EL KHAZZANI :

A : Est-ce que ça peut être Monsieur BAKKALI ?

AK : Monsieur BAKKALI je l'ai croisé plusieurs fois dans le couloir et ce n'est pas lui.

A : Pourtant ce matin, vous avez fait une description différente que le portrait-robot. Vous avez dit qu'il avait des lunettes et des cheveux bouclés et le teint blanc et avec une tête de turc.

Les avocats de Monsieur BAKKALI protestent vivement.

L'avocat poursuit : Est-ce que ça vous paraît cohérent que Monsieur BAKKALI ressemble à cela ?

- Positionnement sur les faits :

A la fin de son interrogatoire, Monsieur le Président interroge l'accusé sur son avenir :

**P : Que voyez-vous pour votre avenir ?**

AK : Actuellement, je travaille en prison. Si je sors, je serai comme tout le monde ! A vrai dire, travailler, prendre une famille, faire des enfants, voir mes parents aussi, ma mère, mon père. Je les ai trop fatigués.

P : Avez-vous quelque chose à ajouter ?

**AK : Non, mais je voudrais dire désolé pour ce que j'ai fait, je m'en veux, franchement je m'en veux. Je pense à eux h24. Je pense à eux depuis toujours jusqu'à aujourd'hui, ce que je leur ai fait et le mal que je leur ai causé. A tout ceux que j'ai fait du mal, en général désolé, où que j'ai fait du mal.**

L'avocat de Mark M. interroge l'accusé :

A : Sur votre honnêteté, pourquoi pensez-vous à votre avis que Mark M. ne vous a pas pardonné ?

AK : Non, il n'a pas accepté mes excuses. Je comprends. C'est horrible d'être attaqué sans raison, sans lien.

**A : En réalité, Monsieur M. est capable à vous pardonner pour ça. Ce qui le freine c'est le fait que vous ne dites pas toute la vérité aujourd'hui. Sur l'ensemble des questions aujourd'hui, vous bottez en touche.**

L'avocat interpelle de l'AfVT alors l'accusé concernant son statut de repentir :

A : Il me semble que le courage est à géométrie variable, je vois beaucoup de mensonges.

*Sur l'appartement, vous dites que les stores sont fermés donc que vous pouvez pas voir du monde. Mais vous dites que vous êtes sorti, pour acheter du pain. Mais vous ne pouvez pas donner l'adresse de l'appartement ? Mais c'est très grave Monsieur !*

*AK : non, je suis sorti pour acheter le pain et j'ai vu ce que j'ai vécu. Franchement, j'ai vidé mon sac à l'époque, j'ai parlé de tout, j'ai fait le plan.*

*A : On a le sentiment, c'est évident...*

*AK : Moi je vous jure si je le sais, je vous le dis direct !*

***A : On a le sentiment que dans cet appartement il y avait ABAAOUD, que vous saviez que ce qui allait se passer après. Voilà l'impression !***

***Vous croyez qu'en mentant vous vous éloignez du 13 novembre ? Mais c'est en mentant que vous vous rapprochez du 13 novembre ? L'objectif, tuerie de masse oui ou non ?***

*AK : Me concernant, non.*

*A : Pourquoi quand vous avez été arrêté vous avez dit que vous étiez un « noble combattant » ?*

*AK : Pour contredire l'image qui a été donnée comme quoi je suis un tueur de civil !*

L'Avocat général interroge alors afin de comprendre le positionnement de l'accusé :

***AG : Vous déclarez devant le juge d'instruction en 2017 « je n'ai pas pu tuer. D'ailleurs en garde à vue, j'ai regretté de ne pas avoir tué après avoir vu ce qui se passe en Syrie aujourd'hui ».***

***AK : Oui en garde à vue.***

***AG : Vous n'avez pas été détruit psychologiquement très longtemps...***

***AK : C'était le diable qui parlait... J'étais honnête quand j'ai parlé.***

*AG : Avant de partir en Syrie, vous indiquez que vous allez travailler dans le tri des vêtements, est-ce que ça, ça a eu un rôle dans votre volonté de vous rendre en Syrie ?*

*AK : Oui, le rôle principal.*

*AG : Développez.*

*AK : Les syriens parlent de leur pays. Malheureusement, leurs proches sont morts. C'est le deuil, les condoléances, ça fait mal au cœur.*

L'accusé déclare : « **Si je n'avais pas de regret, je serais venu et je serai resté sans bouger, comme une pierre.** » Il lit une lettre à destination des victimes : « *Je voudrais écrire à toutes les victimes que j'ai croisé dans le train le 21 août et aussi à toutes les familles, je veux vous dire que pour ma part, y'a pas un jour où je ne pense pas à vous, que rien ne peut justifier. J'ai vu des choses horribles en Syrie, mon cœur a été déchiré. J'ai été faible.* »

Son avocate l'interroge alors :

***A : Aujourd'hui vous vous sentez plus solide, moins influençable ?***

***AK : Oui, après on est des humains. Mais j'ai un filtre. Et je ne veux pas arrêter de consolider ce filtre.***

*A : Donc vous voulez continuer à travailler sur vous-même ? A réfléchir ?*

*AK : Oui.*

### **Jeudi 10 décembre 2020 – Jour 19 :**

Cette journée d'audience est consacrée à **Monsieur Bilal CHATRA**. Il est poursuivi pour avoir ouvert la voie du commando du Thalys dans leur remontée vers l'Europe et d'avoir pris part à l'organisation de l'EI notamment en tant que combattant de l'EI. Ces faits revêtent les qualifications de complicité de tentative d'assassinats en lien avec une entreprise terroriste et d'association de malfaiteurs criminelle terroriste.

## ○ Interrogatoire de Bilal CHATRA

### ■ Sur sa vision de l'Etat islamique :

*P : Est-ce que vous estimez que c'est une organisation terroriste ?*

*B.C : Pour vous c'est une organisation terroriste, pour moi non, c'est un Etat de justice. Je vous parle comme ça en 2015.*

*P : Actuellement aujourd'hui qu'est-ce que vous en pensez de l'EI ? Est-ce que vous pensez toujours que c'est un Etat de justice ?*

*B.C : Difficile à prononcer ces mots. L'allégeance que j'ai porté à l'émir, le calife, le chef des croyants, elle s'est terminée parce que le chef est décédé.*

### ■ Sur son séjour en Turquie :

*P : Vous travailliez comme passeur en Turquie ?*

*B.C : Oui c'est là que mon histoire a commencé. Au début, la Turquie était la seule solution pour passer en Grèce, c'est pour ça que je suis allé à Edirne. Je n'avais pas beaucoup d'argent. Quand c'est devenu difficile financièrement, j'avais besoin d'argent pour pouvoir vivre, je ne voulais pas vivre la vie d'un SDF dans la rue, je connaissais quelques petits points de passage de la frontière et avec mon expérience j'ai commencé à faire ça pour gagner de l'argent. Là-bas j'ai rencontré Youssef dans un café, j'ai discuté avec lui, il a discuté avec moi, on s'entendait bien car nous étions algériens tous les deux. Tout de suite il m'a proposé d'aller vivre chez lui. Moi j'étais heureux, j'ai trouvé un endroit mais j'ignorais qui était cette personne en réalité. Une fois dans la maison, il m'a dit que j'étais un passeur et que je travaillais avec les turcs. Lui il faisait passer des personnes. Et il m'a dit si tu travailles avec moi, je te donnerai de l'argent pour que tu puisses ensuite partir en Europe. Il m'a*

*dit il faut que tu fasses des voyages avec moi, j'ai effectué des voyages avec lui. Maintenant on parle de Youssef : c'est un passeur qui faisait passer tout le monde, les réfugiés.*

*P : Vous, vous avez appris par Youssef comment devenir passeur ? Vous avez fait beaucoup de passages ?*

*B.C : C'était Youssef le guide, je l'accompagnais. Au retour, il me donne 600 euros. Moi je parle des voix terrestres. Moi je m'arrête au niveau de la frontière terrestre entre la Turquie et la Grèce et lui il franchit la frontière, pas moi.*

*P : Quel est votre rôle ?*

*B.C : je suis un accompagnateur.*

### ■ Sur sa pratique de la religion :

*P : Les arguments qui vous ont permis d'être convaincu ?*

*B.C : Ils se comportaient étape par étape. Je ne priais pas avant cela. Mon idée sur la religion, j'étais un civil, j'ignorais la religion. La 2<sup>ème</sup> fois ils m'ont appris le dogme en 1h d'apprentissage. J'apprends très vite. C'est comme ça qu'ils m'ont convaincu. Et ensuite j'effectuais les voyages. Les voyages sont devenus très difficiles, personne ne pouvait passer. On a arrêté le travail du coup. Cela a duré 3 jours. A ce moment-là Abou Omar est venu me voir. Ils préparaient à manger. Ils m'ont dit est-ce que tu peux aller et veux aller à l'EI ? Ils ont rouvert un Etat avec un Emir des croyants, il y a une belle vie là-bas. C'est mieux que d'aller en Europe. Ils m'ont retourné le cerveau. Mais ils ne critiquaient pas l'Europe. Ils m'ont dit qu'il y a un Etat, des hommes, des femmes,*

*des personnes âgées, des enfants. Il m'a dit que c'est un Etat, avec un tribunal Islamique, des chefs, des personnes, des émirs. Il m'a dit que je ne rencontrerai pas de difficultés pour partir car là-bas la vie est facile : ils vont me donner une voiture, une villa, des documents. C'est ce qu'ils m'ont expliqué. Moi j'étais un peu malin avec lui. Je lui ai demandé ce qu'il y avait là-bas. Il m'a expliqué oui il y a la guerre contre les ennemis. Je lui ai demandé pourquoi ? Il m'a dit parce qu'ils n'aiment pas la charia et le tribunal islamique. Il m'a expliqué parce que la charia elle est juste. Comment ça ? Explique-moi. Il m'a dit la justesse. Et là j'ai compris. Pourquoi la guerre, ça doit être difficile ? Ils m'ont dit qu'il n'y avait pas d'obligation à partir en guerre. Ils m'ont dit que j'allais apprendre la religion, apprendre à être militaire.*

*P : c'est un Etat, une théocratie. Un représentant de Dieu dirige et on applique la charia ?*

*B.C : Oui.*

*P : il faut intégrer que c'est l'Islam qui va s'appliquer. Vous avez dit qu'il n'y avait pas de critiques de l'Europe ? Pas de volonté expansionniste ?*

*B.C : Pas au début, c'est après ça.*

***P : Ils vous brossent un Etat qui va susciter chez vous une certaine envie d'y aller ?***

***B.C : Oui j'ai aimé la justice et l'égalité. C'est ce qui m'a poussé à y aller. La guerre ne m'intéressait pas.***

*P : C'est Abaaoud et Ben Larbi qui vous ont parlé de ça ?*

*B.C : Oui.*

*P : Vous avez quelques notions de religion déjà ?*

*B.C : Oui. Mais L'Islam en Algérie il a été adapté à la République.*

*P : Abaaoud vous parle de l'Islam de l'origine. Cela vous plait ?*

*B.C : Oui à cette époque-là, comme si j'étais en train de rêver.*

#### ▪ Sur ses relations avec A. ABAAOUD :

***P : Est-ce que vous saviez qui était Abaaoud avant de le rencontrer ?***

***B.C : Omar quand il se trouve dans l'EI et en Turquie, il est différent. Quand il était en Turquie, il se teint les cheveux, il change la couleur de ses yeux. Je n'ai pas vu ses vidéos de l'EI. C'est après mon arrivée à l'EI que j'ai commencé à regarder des vidéos de l'EI. Mais pas des vidéos de Abaaoud.***

*P : Est-ce que Abaaoud avait des propos violents contre les kouffars ?*

*B.C : Non il savait comment agir, comment faire. Il avait un double discours.*

*P : quand il est avec vous il a un discours plus posé ?*

*B.C : Quand je suis parti à l'EI, les vidéos de Abaaoud ce n'est pas grand-chose, il y a des nouveautés tous les jours. Je cherchais de nouvelles vidéos.*

*P : C'était quoi les nouvelles vidéos ?*

*B.C : l'EI était en période de danger. Beaucoup d'espions sont entrés dans l'EI. La plupart c'était des américains, des français, des anglais, des russes. Ils utilisaient des technologies et les missiles arrivent et bombardent. Il y avait beaucoup de gardes. Ils ont utilisé une stratégie pour arrêter tous les espions. Durant deux mois, ils ont arrêté tous les espions et après ils ont posté des vidéos et ils appliquaient la charia sur eux. Chaque semaine on avait une nouvelle vidéo et je visionnais toutes ces vidéos de février à juin.*

*P : Sur Abaaoud que pouvez-vous nous dire ?*

*B.C : Je ne suis pas un hypocrite. Je vais parler juste. Me concernant c'était quelqu'un de gentil, il me traitait bien. Pour vous c'est votre ennemi je vous comprends. Moi je ne peux pas le juger. L'histoire est finie avec lui.*

*P : C'était un combattant ?*

*B.C : En fait sa mission était finie en tant que soldat et il était devenu agent de sécurité.*

*P : Monsieur El Khazzani se définissait comme un noble combattant, Abaaoud n'est pas aussi un noble combattant ?*

*B.C : Oui au début c'était un combattant. Vers la fin de 2014, il était devenu un agent des opérations extérieures.*

*Il me disait que j'étais son petit frère. Il me donnait juste des conseils pour aller en Syrie. Une fois en Syrie je n'avais plus de contacts avec lui. Quand il est revenu en Syrie, on a repris contact.*

*P : Est-ce qu'il ne vous parle pas d'attentats ?*

*B.C : Non.*

*P : Dans son téléphone avec des personnes qu'il ne connaît pas beaucoup, il dit des choses. Avec vous qu'il connaît bien, il ne dit rien ?*

*B.C : Il y avait des limites.*

*P : Est-ce que vous craigniez Abaaoud ?*

*B.C : Je ne crains que Dieu.*

*P : il ne vous a jamais menacé ?*

*B.C : Non.*

#### ▪ Sur son départ en Syrie :

*B.C : Il y avait d'autres frères, d'autres voyageurs. La plupart c'étaient des allemands. On était entre 7 et 10 personnes. Le frère était venu avec un véhicule. Vers minuit, on a reçu l'ordre que ce serait aujourd'hui qu'on rentrerait dans l'EI. On voyait la frontière, on était encore du côté turc. On est passés en s'infiltrant dans les militaires turcs. On est arrivés à un chemin de train, des rails et là on est arrivés à l'EI. On est partis ensuite à pieds pour rentrer dans l'EI. C'était une distance de 3/4km. Ils nous ont reçus*



*et ils nous ont ramené dans le centre de sécurité pour nous accueillir. Ils ont pris nos affaires, nos documents. Je n'avais pas de document. C'était à Kobané.*

*Ceux qui les ont accueillis étaient masqués et armés.*

*L'EI était ouvert à tous à ce moment-là. J'avais dit que c'était Omar le belge qui m'avait dit de venir.*

*J'ai fait la tournée de la charia. 15 jours. On apprend la religion, l'unicité de Dieu, le dogme de la religion.*

*Il y a des examens à passer [CHATRA l'a raté]. Ensuite ils m'ont envoyé dans un autre centre militaire.*

*J'ai eu une formation militaire obligatoire.*

■ Sur ses missions au sein de l'EI :

*P : Cela a duré combien de temps cet entraînement militaire ?*

*B.C : 1 mois et 10 jours. Utilisation de pistolets, de kalash, mitrailleuses....*

*P : Vous avez été entraîné comme tireur d'élite ?*

*B.C : Après ça. Mon entraînement pour être sniper a duré un mois.*

*P : après votre premier entraînement militaire, on vous propose des choix, quelles étaient les missions proposées ?*

*B.C : Oui. Je devais être gardien dans le camp. On vivait dans les montagnes.*

*P : Soit on choisit d'être combattant, soit on choisit une mission suicide ?*

*B.C : J'étais libre dans mon choix moi. Ce n'était pas des ordres de combat, juste des entraînements.*

*P : il y avait des parcours du combattant ?*

*B.C : Oui.*

*P : Vous aviez beaucoup de munitions ?*

*B.C : Ils n'aiment pas le gaspillage. Il fallait viser la carte. On apprend comment monter, démonter une arme.*

*P : Vous vous préférez quoi ?*

*B.C : on devait être en garde car nous étions dans une zone où on pouvait être attaqués.*

*(Suite) ➤ P : vous étiez bon avec les armes ?*

*B.C : Je ne peux pas me juger moi-même.*

*➤ P : le fait que vous ayez une formation complémentaire de sniper, ça ne veut pas dire que vous étiez bon ?*

*B.C : Je vais étape par étape. Je cherchais l'expérience pour maîtriser les armes.*

*P : vous vous faites prendre en photos avec des armes ?*

*B.C : Oui. Quand je suis arrivé dans le camp militaire. C'était après avoir fini ma formation militaire, on m'a donné des armes.*

*P : est-ce que vous aviez des contacts avec des populations civiles ?*

*B.C : Non nous étions dans les montagnes, c'était le désert. J'y suis resté 40 jours.*

*P : Et ensuite ?*

*B.C : J'ai fini mon entraînement, je suis devenu le gardien du camp, j'avais une petite maison, j'étais*

*payé. On avait beaucoup de biens, ils étaient généreux. On avait beaucoup d'argent. Ils nous donnaient un salaire mensuel : 40 000 livres Syriens. Peut-être 100 150 dollars par mois. Tu peux vivre une belle vie avec ça là-bas pour un célibataire.*

*P : est-ce que vous avez combattu ?*

*B.C : Non. Un jour on a été attaqués avec des drones et des blindés et aériens. J'étais en garde. Et j'avais une loupe pour pouvoir voir de loin la nuit. Parce que la distance était très courte entre nous. L'ennemi était en face de nous et pas derrière nous. On était protégés. Un frère a entendu le déplacement des machines et a fait un signal. Ils ont voulu nous attaquer et on nous a demandé de nous replier pour se protéger derrière les montagnes. Ils ont avancé avec les machines, ils ont commencé les tirs entre l'aube et la nuit. L'EI a commencé à répondre et à tirer. Il y avait aussi des avions. On était cachés derrière les montagnes. Ils ont avancé vers nous. Ils ont pris nos affaires quand on a pris la fuite. Je ne sais pas combattre avec des machines. On était cachés derrière les Montagnes on ne pouvait pas tirer. Ensuite ils se sont repliés. Ils n'ont pas réussi à prendre notre camp. On a fait une contre-attaque.*

*P : Vous parlez d'un convoi de 4 ou 5 camions ?*

*B.C : oui il y avait beaucoup de machines et d'armes.*

*P : et ensuite ?*

*B.C : je suis allé dire que la guerre avec des machines je ne veux pas. Je vais aller au centre-ville. Je dis que je veux changer.*

*P : Vous avez été emprisonné où ?*

*B.C : Je ne sais pas c'est une prison sécurisée. Je pense que c'est aux alentours de Raqqa. Y est resté pendant 4 semaines.*

*J'ai été interrogé. Au début ils ont dit que j'étais là parce que j'ai désobéi et je n'ai pas obéi et il y avait des doutes d'espionnage. Durant l'enquête pendant 4 semaines c'était aussi ma punition. C'est à ce moment-là qu'Omar est venu. Je lui avais envoyé un message avant pour le revoir le jour même où j'ai été placé en prison. Il a su que j'étais en prison. Il n'avait pas le droit de me voir. Ensuite quand les 4 semaines se sont écoulées, Omar me parlait comme s'il n'y*

avait plus de solution pour moi. Je lui dis que je n'ai rien à voir avec les machines et les batailles. J'ai demandé de sortir et de quitter. Ils m'ont dit que ce n'était pas aussi simple que ça. Omar me demande pourquoi je veux partir. Omar me disait qu'il fallait que je donne la cause. Je lui ai dit que je

voulais partir et aller en Europe et ensuite repartir en Algérie voir ma famille. On m'a dit que ce n'est pas comme ça que je pourrai partir.

*P : Abaaoud vous a fait libérer ?*

B.C : Oui pour partir ensuite avec lui à Raqqa. Je me suis retrouvé sans travail et sans argent.

- Sur sa mission d'éclaireur :

*P : est-ce que Abaaoud vous a dit ce qui avait été dit lors d'une réunion ?*

B.C : Non. Abaaoud m'a juste dit que ma mission était de trouver le chemin pour aller en Europe. L'ordre est venu de l'EI de quitter la Syrie pour aller à Alep avec Omar et aller en Europe.

J'étais à Alep, il m'a donné de l'argent, m'a donné le numéro de El Khazzani, m'a montré une photo de lui et m'a dit que ce frère avait besoin d'argent. Omar m'a demandé d'ouvrir un compte Facebook à El Khazzani.

*P : Le 11 juin 2015, Abaaoud vous dit que votre mission sera d'être éclaireur ?*

B.C : Oui. Ils m'ont entraîné à être un double agent. Ils m'ont donné de l'argent. Et Ayoub EL KHAZZANI

avait aussi besoin d'argent. Ils m'ont donné 4 passeports. Ils m'ont dit tu en prends un pour toi.

*P : El KHAZZANI il est où ?*

B.C : Quand je suis parti j'avais le numéro de El KHAZZANI. Ma mission était de voir El KHAZZANI. Il était dans un hôtel, je devais le contacter, le voir, lui donner de l'argent, prendre des photos avec lui et changer les passeports. C'est tout ce que j'ai eu comme informations. J'ai su qu'il ne pouvait pas partir en avion.

*P : vous passez quand la frontière ?*

B.C : le 18 juin 2015.

*P : Vous êtes le lendemain en Turquie ?*

B.C : J'ai voyagé une très longue journée pour arriver à Istanbul et rencontrer El KHAZZANI. Ils m'ont dit tu vas travailler en solo

### **Vendredi 11 décembre 2020 – Jour 20 :**

Cette journée d'audience est consacrée à **Monsieur Mohamed BAKKALI**. Il est poursuivi pour avoir récupéré le commando à Cologne et les avoir véhiculés jusqu'à Bruxelles. Il est notamment soupçonné d'être le livreur d'armes. Ces faits revêtent les qualifications de complicité de tentative d'assassinats en lien avec une entreprise terroriste.

#### **o Lecture de dépositions de témoins par Monsieur le Président :**

Avant d'aborder l'interrogatoire de Monsieur BAKKALI, le Président donne lecture des auditions de témoins ayant été auditionnés dans le cadre du dossier du 13 novembre 2015, pour lequel Monsieur BAKKALI est mis en examen. Il est soupçonné d'avoir été une aide logistique à certains membres du commando terroriste du 13 novembre 2015.

- **Déposition d'un témoin bruxellois** : l'intéressé déclare : « *Je connais BAKKALI Mohamed. La femme de BAKKALI est la nièce de mon beau-père. Je sais qu'il fréquentait EL BAKRAOUI, il allait dans des cafés notamment l'Andalousia. Je lui louais un entrepôt. Je vous nomme aussi Yassin ATAR<sup>2</sup>, le cousin des frères EL BAKRAOUI.* »
- **Déposition du père des frères EL BAKRAOUI<sup>3</sup>** : « *Avant Khalid trainait avec un barbu qui faisait plus ou moins sa taille. Le témoin le reconnaît sur photo : Mohamed BAKKALI. (...) Avec Mohamed, ils étaient toujours à 3 : Khalid, Ibrahim et Mohamed. Khalid l'a rencontré en cours d'arabe. Après que Khalid s'était marié, il était souvent avec Mohamed. (...) ils étaient tous les trois ensemble.* »

<sup>2</sup> Yassin ATAR étant le cousin

<sup>3</sup> Les frères EL BAKRAOUI sont les terroristes kamikazes des attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles.

- **Déposition de l'épouse de Khalid EL BAKRAOUI** : sur les attentats du 22 mars 2016, elle déclare : « *je ne sais pas quoi vous dire. Khalid regardait beaucoup de choses sur la Syrie. Je ne savais pas qu'il allait commettre un attentat. (...) J'ai reçu une lettre, une semaine avant les attentats, je l'ai mis à la poubelle : il s'agit d'une feuille de papier blanc à carreaux A4, il m'a dit qu'il s'excusait et il m'a dit que je devais être forte et patienter. Il a laissé un message pour le bébé, il disait qu'il l'aimait. Il avait signé Khalid. Dans la lettre, il avait insisté pour que notre fils ne regarde pas de dessins-animés, il avait écrit « Pas de dessins-animés ! »*, comme une recommandation. » **Sur les fréquentations de son mari**, elle déclare : « *je ne les connais pas. Le seul que je connaissais, c'est Mohamed BAKKALI. Mon mari le voyait tous les jours. Ils avaient un dépôt d'électroménager à Anderlecht. Parfois Mohamed BAKKALI passait à la maison en coup de vent.* »

- **Interrogatoire de l'accusé Monsieur Mohamed BAKKALI :**

- Sur son engagement religieux et ses fréquentations :

*P : Sur votre engagement musulman, vous le considérez radical ?*

*Mohamed BAKKALI : Non.*

*P : Pourquoi ?*

*MB : Parce que je ne suis pas pour la violence, la radicalité ni pour les événements qui sont arrivés.*

*P : Et sur vos fréquentations avec des gens violents ?*

***MB : D'abord, là vous reprenez trois auditions, l'épouse. Il y a beaucoup d'auditions de gens qui n'étaient pas au courant de leur radicalité. Et eux n'ont pas montré leur engagement réel. Eux ne montraient pas qu'ils étaient prêts à faire des actes réels. On essaie de faire croire que ma première carte d'identité faite en décembre 2014 aurait été faite dans une intention terroriste, pour moi il n'y avait pas d'intention de ce genre.***

*P : Vous étiez le plus proche de Khalid,*

*MB : Non je n'étais pas le plus proche. J'étais son associé.*

*P : Sur les personnes qui condamnent les propos mais qui sont au fond d'accord avec les actes commis,*

*MB : Ma pensée a toujours été celle-ci : ce qu'ils ont fait, il y avait de l'islamique dans ce qu'ils ont fait mais Daesh n'était pas un état islamique. Ils ont retenu de la charia qu'aux punitions. La charia, c'est tout ce qui attrait aux cultes. Maintenant les occidentaux ne voient dans la charia que les punitions.*

*P : Votre position sur les faits ?*

*MB : je les conteste, je ne suis pas allé les chercher.*

*P : Sur la vidéo d'immolation du pilote jordanien,*

*MB : Brûler une personne ? C'est le pire des pêchers. Eux, c'était des gamins, ils sont arrivés dans un pays, on leur a donné des armes et ils ont assouvi des pulsions : les pulsions sur les armes et les pulsions sur les femmes. Ils se cachent derrière une piété pour justifier ces actes.*

*P : Donc sur cette vidéo, vous ne l'aviez pas vu ?*

*MB : Oui, je ne l'ai pas vu avant et même ici, je vais vous dire, je n'ai pas regardé.*

***P : On a trouvé des textes religieux dans votre ordinateur, du même auteur du texte qui est lu dans cette vidéo,***

*MB : Non ce sont des textes anciens qu'on ne peut pas remettre dans le contexte aujourd'hui.*

***P : Sur les fichiers trouvés sur un ordinateur chez votre père, pourquoi vous avez ce type de documentation ?***

*MB : C'est intéressant parce qu'on a posté certains PV, mais pas d'autres.*

*Dans les années 2010-2012, c'était des sujets qui revenaient dans des mosquées donc c'était des sujets inévitables. Moi je ne me souvenais pas avoir consulté autant que ça. Quand on voit ce PV, on dirait que je ne fais que ça. J'ai calculé mes consultations, en proportion au reste. Ça faisait 0,2%. Ce n'est pas la réalité*

*de mon activité sur cet ordinateur. Il y a des PDF que j'ai lu car il y avait un intérêt purement théologique et d'autres je ne les ai pas lus.*

*P : Donc ça fait partie de vos centres d'intérêt ?*

*MB : A un niveau de 0,2%.*

Concernant ses fréquentations, Mohamed BAKKALI déclare : « *Il faut remettre les choses dans le contexte. Chez les jeunes, on parlait beaucoup de religion et des gens qui pouvaient être d'accord sur certains aspects, c'était fréquent. C'était quelque chose qui arrivait. Le gros élément qu'il y a eu entre moi et les frères EL BAKRAOUI, c'est le sujet de Charlie Hebdo. On en a discuté, on a débattu là-dessus. Ils ont dit « bien fait pour eux, ils ont dessiné le prophète, il fallait pas ». Moi j'étais pas d'accord avec eux. J'ai ramené des preuves islamiques et je leur ai montré. Khalid EL BAKRAOUI était butté dès le début. Mais notre relation ne tournait pas autour de ça. Je comprends que pour vous ça semblait étrange, qu'on doit s'écarter mais c'était pas comme ça dans la rue. Mais pour moi à l'époque, il n'avait pas l'intention de commettre ça. Pour moi, s'il part en juin 2016, c'est qu'il n'a pas l'intention de commettre des actes ici. »*

▪ Sur la téléphonie :

*Le Président (P) : êtes-vous le titulaire de cette ligne chauffeur ?*

Mohamed BAKKALI (M.B) : Non je n'ai jamais eu connaissance de cette ligne.

*P : Cette ligne a pu activer les mêmes antennes que votre portable de l'époque, lorsque vous avez été arrêté vous aviez une autre ligne, pourquoi avoir changé ?*

M.B : Le 26 septembre 2015, je suis allé chercher mon frère en Allemagne à Düsseldorf, il a atterri là-bas à son retour du Maroc. Ma grand-mère et ma tante vivent ensemble là-bas. Quand je suis rentré, je me suis rendu compte que j'ai oublié mon téléphone chez ma tante. Le lendemain matin, j'ai été acheter un autre numéro avec un téléphone afin de l'utiliser en attendant. Le mari de ma tante, qui était boucher, viendrait faire une livraison. J'ai commencé à utiliser la nouvelle carte et deux semaines après, le mari de ma tante a ramené le téléphone. Je l'ai récupéré quand je suis revenu de chez mes parents. J'ai acheté un autre téléphone, j'ai trouvé une bonne occasion sur internet et je l'ai utilisé à partir de début octobre, fin septembre.

*P : Ce portable, on l'a retrouvé ?*

M.B : Je l'ai récupéré. Je l'ai donné à mon épouse et après, je crois que c'était pendant le mois de novembre, on a eu une petite dispute par rapport à mon ex-femme et j'ai cassé ce téléphone. Je crois que c'était à partir du 11 novembre 2015.

*[...]P : Entre 19h47 et 21h, le chauffeur est à Verviers.*

M.B : Il y a plus de 100 000 habitants, je suis le seul qui habite à Verviers ?

*P : Etiez-vous à Verviers ce jour-là ?*

M.B : Pour moi, je comprends ce que vous me dites, si on avait ma téléphonie et que je bornais tout le temps à Bruxelles, est-ce que je serai là ? Accusé d'être le chauffeur ? Non. Sur Verviers, ABAAOUD avait des attaches à Verviers. On sait que c'est ABAAOUD dans cette affaire, même dans l'affaire de Verviers, pourquoi ils choisissent Verviers, ils ont des liens ? Est-ce qu'il y a des gens de Verviers dans notre dossier ? Non. On a restreint Verviers à mes seules attaches avec.

▪ Sur sa relation avec les frères EL BAKRAOUI :

*P : Les frères EL BAKRAOUI vous ont parlé de la Grèce ?*

M.B : Quand il est parti, je n'étais pas au courant, quand je suis rentré son frère, Khalid, on était déjà à la recherche d'un projet commun, il m'a dit que son frère était parti en vacances. J'ai su deux semaines après qu'il avait été incarcéré. Il a esquivé le sujet. C'est à ce moment-là que j'ai été mis au fait du braquage.

*P : Saviez-vous qu'il envisageait de partir en Syrie ?*

M.B : Non. Vous pouvez regarder dans nos communications, encore une fois ce n'est pas moi qui l'ai conduit. Donc moi quand je suis rentré, j'en n'avais aucune idée. Au mois de Juillet, je savais qu'Ibrahim avait été libéré et était quelque part en Europe et il m'a dit qu'il partait aider son frère.

Un avocat des parties civiles le questionne sur ce point :

*Avocat : En novembre 2014, les deux frères El BAKRAOUI sont acquis aux thèses de l'EI, et un mois plus tard vous faites la fausse carte d'identité belge. Je n'arrive pas concevoir qu'un mois après il soit dans l'optique de la contrefaçon.*

Mohamed BAKKALI (M.B) : Moi je n'ai rien perçu. Moi je fais ça depuis des années. Le père des frères El BAKRAOUI parle de la contrefaçon, ça faisait partie de ma réalité. D'accord ce sont des coïncidences mais mes intentions n'ont été à aucun moment de participer à quoi que ce soit. Ça montre que s'il voulait partir, c'est qu'il n'avait pas l'intention de commettre des actes ici.

***P : Ce n'est pas incohérent qu'il rencontre à ce moment-là Oussama ATAR,***

***MB : Je ne pense pas qu'à cette époque-là c'était son projet. Par rapport à Oussama ATAR ? de ce que j'ai pu lire dans le dossier, il ne fait pas partie de la cellule des opérations extérieures dans le dossier.***

*P : Oui enfin bon...*

*MB : Oui mais ça a son importance !*

*P : Non ! Moi je ne trouve pas ! C'est un projet dont on va voir l'aboutissement en novembre 2015, donc que ça se passe un ou deux mois avant, c'est une idée qui germe quoi.*

*MB : Non mais ça a son importance parce que l'Avocat général qui dit que comme par hasard, on parle de l'Espagne avec des moutons comme si c'était la Syrie...*

***L'Avocat général intervient : ce n'est pas moi qui dis ça ! C'est l'accusé ! (en pointant du doigt Monsieur EL AMRANI EZZERIFI)***

*MB : Je peux terminer ?! On met des choses en relation en faisant des effets pour dire « comme par hasard ».*

*P : Les frères EL BAKRAOUI faisaient la taqiya avec vous ?*

*MB : S'ils avaient ce projet à cette époque, ils le faisaient avec tout le monde. Moi je ne me serai pas investi dans un tel projet de commerce s'ils avaient comme intention de tuer des gens.*

*P : Sur votre rapport aux armes,*

*MB : J'ai toujours détesté les armes, je n'ai jamais aimé les armes. Et quand je voyais des armes ici, ça me dégoutait encore plus. Je n'aime pas les armes.*

▪ Sur le chauffeur de commando :

*P : Le chauffeur ce n'est pas forcément faire beaucoup de kilomètre ça peut être aussi d'une planque à une planque, vers un cyber.*

M.B : Vous avez fait les calculs disant que le chauffeur a ramené les armes à une date où c'est impossible que ce soit moi car je suis en vacances. El KHAZZANI, CHATRA, ils disent que ce n'est pas moi. Quand ça peut me dédouaner c'est pas crédible amis quand Oussama qui a peut-être le plus menti, on considère que c'est probable.

*P : Vous êtes une personne en qui les frères El BAKRAOUI ont confiance ? Pour acheter des perruques et louer des appartements conspiratifs.*

M.B : Confiance mais pas pour des affaires de terrorisme. Le but de ces appartements n'était pas de cacher des terroristes. Encore une fois on revient au 13 novembre. A aucun moment je n'ai eu d'intention terroriste dans ce que j'ai fait. Toutes les personnes dans l'affaire du 13 novembre sont en lien avec la Syrie. Je suis le seul qui n'a pas de kounya, ça a son importance.

*P : Est-ce qu'on ne peut pas faire appel à vous pour conduire les mêmes terroristes ?*

M.B : l'élément le plus sensible on va le confier à celui qui n'est jamais allé en Syrie, n'a pas de Kounia. J'ai jamais tué personne. J'ai vendu des vêtements. On va m'envoyer chercher ABAAOUD le tueur de personnes. Une adresse dans un GPS n'importe qui y va.

Il déclare : « *Maintenant, on fait des rapprochements. C'est ce qui fait que je suis dans cette affaire : on fait des corrélations.* »

Concernant la livraison d'armes par Abou Walid, l'accusé déclare : « *J'ai toujours détesté les armes, je n'ai jamais été en contact avec des armes de ma vie.* »

*P : Je vous parle de ça car Ayoub EL KHAZZANI a fait un lien entre le chauffeur et le fournisseur d'armes...*

*MB : Je comprends, mais ma défense pour l'affaire du 13 novembre, elle n'est pas aujourd'hui. Aujourd'hui je me défends pour cette chose que je conteste, que je n'ai jamais fait.*

- Sur les conditions de son arrestation :

L'Avocat Général rappelle la mise en accusation de Mohamed BAKKALI dans le cadre du dossier du 13 novembre. Il précise ensuite également les activités de Mr BAKKALI dans la contrefaçon.

*AG : Sur la façon dont vous vous êtes rendu, c'est d'abord les policiers qui sont venus perquisitionner chez vous, chez vos beaux-parents. C'est le 23 et le 25 vous vous rendez.*

*M.B : Le 23 j'étais chez mes parents, ma belle-sœur appelle mon épouse et dit qu'il y a une perquisition pour les attentats, je prends la route, j'appelle des avocats, je me dis c'est quoi ce truc. J'arrive à Bruxelles, je n'ai consulté personne, je dépose mon épouse et j'appelle une autre avocate, je vais chez elle le soir même, elle a écrit un mail à la juge d'instruction, elle m'a demandé si je voulais me rendre j'ai dit que je voulais me rendre. L y a eu un rendez-vous pour le vendredi 27. J'avais le weekend, j'avais ma fille, le mercredi 25, j'ai la garde de ma fille. Je dois aller à Verviers et je n'étais pas bien. Je suis sorti de chez moi et suis allé prendre mon petit déjeuner. Je réfléchis je me dis que je ne vais pas être bien si je ne sais pas ce qu'il se passe. J'ai pris un ticket de métro, je suis rentré, je me suis présenté. Il m'a renvoyé chez moi. J'ai passé la soirée la bas pour être présent.*

*AG : Sans téléphone*

*M.B : Vous croyez quand la police ils viennent chez vous vous prenez vos effets personnels ? Ils m'ont dit venez nous suivre. Je suis arrivé au commissariat, on m'a demandé c'est quoi mon téléphone. Je croyais qu'ils perquisitionnaient chez moi. Je pensais qu'ils l'avaient, je leur ai donné mes adresses mails. Il n'y a rien eu de volontaire.*

*AG : Depuis le début vous vous plaignez qu'on ne dispose pas de votre téléphonie mais on ne dispose pas de votre téléphone. C'est une chose de ne pas avoir demandé toute la fadette, ça en est une autre de délibérément cacher des éléments. Vous dites aux enquêteurs où sont les El BAKRAOUI ?*

*M.B : Donc le fait que je n'ai pas dit où ils étaient justifiés qu'on m'accuse pour une chose que je n'ai pas faite ? Le frère El BAKAOUI vous croyez que c'est simple de parler des gens. Le 26 novembre dans le 1<sup>er</sup> interrogatoire j'ai dit que c'était mon associé. Quand je l'ai dit aux policiers ils savaient qu'elle était importante. Malheureusement je n'ai pas parlé mais moi quand j'ai dit ils allaient l'attraper le jour même. Je ne peux pas parler de la rue berger clairement et qu'on tue ma famille ? Vous croyez qu'ils sont tout seuls. Vous ne savez pas ce qu'il s'est passé derrière.*

*AG : le 4 avril et le 30 mai vous gardez le silence ?*

*M.B : On voulait me coller les attentats du 22 mars.*

*L'AfVT prévoit de réaliser un compte rendu final rassemblant l'ensemble des débats. Sa mise en ligne aura lieu après la fin de l'audience*